

Pétrole et gaz du Canada—Loi

dans la mer de Beaufort. Sans cela, toutes les richesses du sous-sol n'ont aucune valeur.

● (2010)

Il n'y a pas au monde un autre gouvernement qui se dise prêt à saisir 25 p. 100 de ce que les gens créeront. Les autres gouvernements agissent de façon sensée, ils perçoivent une redevance ou peut-être un pourcentage des profits, ce qui n'a rien de repréhensible. Ils peuvent exiger certains droits en échange d'un permis de forage, de prospection ou d'exploitation. C'est leur façon de procéder. Ils taxent les sociétés. C'est là leur approche. La façon de s'y prendre du gouvernement consiste à s'emparer des valeurs elles-mêmes, à décourager toute mise en valeur, et il s'attend ensuite que quelqu'un s'en charge.

L'approche socialiste ne donnera aucun résultat, monsieur l'Orateur. L'approche du gouvernement ne fonctionne pas. La preuve qu'elle comporte des dangers et des difficultés, c'est le nombre de derricks qui ont déjà quitté le pays, c'est l'état de notre dollar, ce sont les taux d'intérêt. Depuis un an, il y a eu beaucoup de canadianisation mais c'est grâce à l'achat de propriétés étrangères, non pas grâce à la création de nouvelles richesses.

Au cours des années qui ont précédé la présentation du Programme énergétique national nous avons canadianisé l'industrie pétrolière en réduisant la mainmise étrangère de 90 à 70 p. 100 en créant de nouvelles entreprises, et de nouvelles richesses appartenant aux Canadiens. La canadianisation découlant de la politique énergétique nationale n'a consisté qu'à acheter des entreprises étrangères. Au lieu de nous servir de l'argent des Canadiens pour continuer ce que nous faisons—et avec beaucoup de succès—au cours de la décennie qui a précédé l'établissement de la politique énergétique nationale, alors que nous mettions en valeur au Canada de nouvelles ressources énergétiques qui appartenaient à des Canadiens, nous avons chassé les capitaux étrangers, ce qui a eu pour résultat de faire monter les taux d'intérêt dans tout le Canada; de créer des difficultés de change et une balance des paiements déficitaire, de nous attirer des ennuis avec nos partenaires commerciaux de l'OCDE, qui se demandent s'ils peuvent investir au Canada en toute confiance, de même que des problèmes d'ordre commercial. Le Programme énergétique national n'a pas produit une goutte de pétrole de plus. Voilà le véritable problème.

Cette politique énergétique nationale n'apporte rien au développement du Canada, elle ne donne pas plus d'occasions aux Canadiens, que ce soit celle d'être propriétaires de leur maison ou de leur propre entreprise, ou d'avoir un enjeu dans ce pays qui offre tant de possibilités. En fait, nous les avons écrasés en prétendant que l'État est mieux à même de juger, que le grand frère est supérieur et a le droit de prélever une part du fruit de leur travail, sans aucune indemnisation.

Des voix: Bravo!

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur l'Orateur, je suis le débat du bill C-48 depuis un certain temps, tant à la Chambre qu'au comité, et j'ai entendu divers groupes et associations traiter des principes généraux de ce bill qui nous permettra d'aller de l'avant dans l'exploitation des terres du Canada. Je suis sûr que tous les députés sont conscients de l'importance du bill et de ses conséquences à long terme. En écoutant les propos des intervenants sur la motion à l'étude, il

m'est apparu que bon nombre d'entre nous ont oublié que nous poursuivons fondamentalement les mêmes buts. Cette affirmation en surprendra peut-être plusieurs, mais si nous analysons ce que nous voulons tous, nous constaterons que c'est la même chose: un contrôle canadien accru sur le secteur gazier et pétrolier, un développement plus efficace de ces ressources afin d'atteindre à l'autarcie énergétique d'ici 1990 ou, peut-être, avant ou après. Nous voulons voir le secteur pétrolier et gazier florissant, nous voulons jouir du stimulant qu'il apportera à l'économie canadienne et nous voulons réduire l'inflation et le chômage. Toutes ces retombées peuvent découler d'un secteur pétrolier et gazier dynamique.

Je ne crois pas qu'aucun de ces objectifs soit contesté ni aucune de ces priorités vraiment nouvelle. Le problème vient sans doute du fait que nos façons de voir sont complètement différentes. Il y a deux faits très importants à ne pas oublier: nos objectifs sont compatibles et ils pourraient l'être davantage si le gouvernement avait accepté un plus grand nombre des amendements présentés par tous les partis.

Le bill C-48 constitue en fait le projet gouvernemental d'exploitation des ressources des terres du Canada. Nous, du parti conservateur, nous disons: «Attendez un instant!» Dans notre motion, nous proposons une autre façon de réaliser la canadianisation que celle présentée dans le bill. C'est notre théorie, si vous voulez; nous croyons qu'elle donnera de meilleurs résultats, à la longue, que l'approche développée dans le bill C-48.

D'après nous, l'entreprise privée est davantage en mesure de mettre les ressources en valeur que le gouvernement. Je demande aux députés de tous les partis d'admettre en toute honnêteté que la motion n° 21 contribuerait davantage que n'importe quelle autre mesure prévue dans ce projet de loi à nous faire accéder à l'autonomie pétrolière et à mettre en valeur les ressources du grand Nord.

Écartons-nous un moment de la motion proprement dite. J'ai dit que nos objectifs étaient compatibles, mais que la différence se situait au niveau des moyens préconisés pour les atteindre. J'ai demandé aux députés de réfléchir à leurs objectifs et à leurs priorités et aux moyens qu'ils comptent employer pour les atteindre.

Lorsqu'on est personnellement motivé à prendre une initiative qui nous permet de nous épanouir, on a bien plus de chances d'approcher de la perfection que si quelqu'un d'autre nous dit comment il faut procéder pour atteindre ses propres objectifs, que s'il nous dicte ses propres volontés. Quand on se fixe soi-même des objectifs et que l'on adopte une stratégie personnelle pour les atteindre, on a toute la motivation nécessaire pour faire du bon travail. Par contre, si quelqu'un d'autre nous expose ses objectifs en nous disant que faire pour les atteindre, l'esprit d'initiative s'affaiblit et la motivation est bien moins forte. L'épanouissement personnel peut notamment se définir comme le fait d'avoir atteint des objectifs que l'on s'était fixés.

● (2020)

Quand on enlève à quelqu'un toute possibilité de se fixer ses propres objectifs et de chercher à les réaliser, on le prive de ce sentiment d'accomplissement. Je crois également qu'en bloquant le dynamisme individuel, on encourage la médiocrité, qui ne tarde pas à s'installer. Je me souviens que lorsque j'étais à l'école, je détestais travailler en groupe, car peu importe la